



*Joignez-vous
à un des comités
de résidents!*

En devenant un bénévole pour un des comités de résidents, vous faites une réelle différence dans l'amélioration de la qualité de vie de vos proches et des personnes hébergées.

Votre opinion et votre expertise en tant qu'usager ou représentant d'usager sont importantes pour nous.

Nous avons toujours besoin de représentants ou d'usagers pour faire partie de différents comités selon le besoin de l'établissement.

Il vous reste un peu de temps libre, n'hésitez pas à rejoindre nos rangs. Les comités des résidents se réunissent environ 3 à 4 fois par année et nous vous témoignons une reconnaissance pour votre participation.

*Vous pouvez faire
la différence!*

COMITÉS DE RÉSIDENTS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD/ MANICOUAGAN

(santé et services sociaux)

**70, avenue Mance
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1M9**

**Téléphone : 418 296-5863
1 800 545-2038 poste 342795**

Courriel : 09.csssm.cu@ssss.gouv.qc.ca



*La qualité des soins en
hébergement d'un être
cher vous tient à coeur!*

COMITÉS DE RÉSIDENTS DE LA HAUTE-CÔTE-NORD/ MANICOUAGAN

(santé et services sociaux)

Vous pouvez recevoir les services des comités dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) :

**Boisvert, N.-A.-Labrie, de Bergeronnes,
des Escoumins et de Forestville**

Nous veillons sur vos droits!

Sans frais : 1 800 545-2038
poste 342795

Nous veillons sur vos droits

Québec 

LES TROIS FONCTIONS DES COMITÉS DE RÉSIDENTS

- 1** Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations.
- 2** Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement.
- 3** Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente.

Moyens suggérés pour promouvoir l'amélioration des conditions de vie :

Souligner les besoins en matière d'amélioration des services :

- Propreté des locaux, aménagement sécuritaire des lieux, etc.;
- Respect de la confidentialité et de l'intimité, etc.;
- Les horaires de repas, visites, levers, couchers, activités, soins d'hygiène, traitements, etc.;
- L'alimentation : qualité et quantité, choix, température, etc.;

Souligner les besoins en termes de locaux, de matériel, d'équipements, etc.;

Souligner les besoins en matières d'activités diverses, etc.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à laisser un message sur la boîte vocale du comité des usagers.

Nous nous ferons un plaisir de vous joindre, dans les plus brefs délais, pour répondre à toutes vos questions.

Voici nos comités de résidents du territoire où vous pouvez vous impliquer :

- CHSLD des Bergeronnes
- CHSLD des Escoumins
- CHSLD de Forestville
- CHSLD N.-A.-Labrie
- CHSLD Boisvert